**Université Abou Bekr Belkaid**

**Faculté de technologie**

**Département d’Architecture Mme Boulahya .CHahrazed**

**Cours du Module instruments et outils d’aménagement et d’urbanisme en Algérie.**

**Objectifs de la matière :**

L’’étude des **instruments et outils d’aménagement et d’urbanisme en Algérie.**

vise trois aspects majeurs dont l’objectif principal est la connaissance et la critique des instruments d’aménagement de territoire avec toutes les conjonctures politiques et les différents acteurs de planification et le contexte des actes de l’urbanisme comme intervention directe en Algérie.

* Les modalités de l’urbanisation et la production de ville et le fait urbain à travers l’histoire, déjà discuté dans l’initiation de l’urbanisme. Le fait urbain en Algérie qui mérite des lectures spatiales en ce qui concerne l’urbanisation, l’étalement urbain justifiée par une appropriation du territoire d’une façon spontanée tel est le cas de l’habitat précaire ou de toute forme d’informel en Algérie avec toutes les conjonctures.
* Connaissance de l’aspect réglementaire comme outil d’intervention et les lacunes d’application du cadre juridique de l’urbanisme. Chaque espace produit mérite d’étude et d’analyse.
* qu’il faudrait se poser la question :qui a fait cet espace ?, quels sont les acteurs de la planification ?, et surtout le devenir avec les risques ou des répercussions socio spatiales … la ville qui n’a jamais cesser d’agrandir, que parfois serait le déclin de son territoire par la disparition de ces fonctions ou encore une orientation de ses axes…la ville et son espace de relation rural ou autre soit toujours le théâtre du débat .

**Bibliographie :**

1. Abed BENDJELID, in insaniyat, n°13, Armature urbaine et population en Algérie, Janvier -Avril 2001.
2. Maoula Saidouni, éléments d’introduction à l’urbanisme, casbah éditions, Alger 2000.
3. Rachid Sidi Boumedienne, échec des instruments ou instruments de l’échec, éditions alternatives urbaines,Alger 2013.
4. Hamida Merabet, dictionnaire de l’aménagement de territoire & de l’environnement, 1ere édition.
5. Larbi Ichebouden, réflexion sur la gouvernance urbaine à Alger, prérogatives institutionnelles et monopoles politiques, in insanyat n°44-45, 2009.
6. Nadjet Mouaziz Bouchentouf, le mythe de la gouvernance urbaine, le cas d’Oran, penser la ville, 2008.
7. Jean Paul Lacaze, renouveler l’urbanisme, prospective et méthodes, presses des ponts et chaussées 2000.
8. Ewa Berezowska Azzag, projet urbain, synergie 2011.

**La Fragmentation :**

Est un processus de transformation de l’espace des villes fabriquées par l’urbanisation ; cette notion est utilisée pour décrire un nouveau type d’organisation socio-spatiale de la ville.

La fragmentation est utilisée en conséquence comme notion descriptive et explicative des transformations du comportement social des citadins. Elle apparait comme une forme d’appropriation de l’espace et du sol, comme processus de réorganisation du système productif et spécialisation fonctionnelle du territoire.

Le terme est utilisée en géographie et autres disciplines pour désigner le fractionnement horizontal et vertical dans la ville en phase de suburbanisation.

La fragmentation urbaine : est axée sur l’éclatement du processus du développement urbain.

-Elle signifie l’hétérogénéité typo morphologique, la multiplication des frontières urbaines et la privatisation des espaces publics et l’étalement urbain désordonnée et menant à la mutlipolarisation.

-dans le domaine politico administratives signifie le désengagement de l’état en matière de la gestion métropolitaine, multiplication des partenariats publics privés et dans la segmentation organisationnelle par les monopoles publics.exp de gestion de l’eau ou electricité…

On peut citer des exemples de fragmentations :

* fragmentations des  métropoles.
* Pays développés et tiers monde.
* Villes riches et pauvres.
* Territoires formels et informels.
* Médina avec espace moderne.
* Quartiers planifiés et spontanés.
* La population algérienne s’est devenue **à dominante urbaine :**

Cinq critères quantitatifs et qualitatifs permettent de classer les unités urbaines : le seuil de 5 000 habitants agglomérés, l’emploi au sein des secteurs non agricoles, les équipements collectifs et la viabilisation, le taux d’accroissement évalué et le rang administratif de la localité. A partir de ces critères, les agglomérations urbaines ont été classées en 4 strates :

* la strate de l’Urbain supérieur
* la strate de l’Urbain (villes ayant au moins 20 000 habitants)
* la strate Suburbaine (agglomérations, situées principalement dans les périphéries métropolitaines)
* la strate Semi-urbaine (agglomérations de plus de 5 000 habitants).

**De la périurbanisation à la métropolisation :**

Le processus de croissance des villes a considérablement modifié la structure et la géographie .mais après les années 1970 des processus d’étalement urbain ou de périurbanisation, mais aussi la rurbanisation pour désigner la migration des citadins vers les espaces périphériques des villes pour la recherche de la proximité de la campagne et l’habitat en maison individuelle.

Toutefois, la périurbanisation est une des formes contemporaines de l’urbain métropolitain.et donc l’insertion dans les réseaux à une articulation d’échelles du local au global. D’ou la gouvernance.

**la gouvernance :**

Apparait pour désigner les modes d’administration par les institutions et avec les autres acteurs de la société civile et socio économique qu’ils jouent un rôle dans les orientations politiques et stratégiques : les entreprises, les syndicats, les associations ou les acteurs individuels publics non gouvernementaux…

**L’aménagement de territoire et le défi du développement durable :**

Les outils d’aménagement de territoire spécifient la manière de penser l’aménagement à des échelles supérieures à celles de la ville ( SNAT , SRAT ,SDAAM,PAW).les orientations de la ville et de son dimensionnement, de ses fonctions et de son aménagement ; ou bien des territoires spécifiques( littorale, zone humide, parc naturel, montage, haut plateaux, désert, terre agricole ou zone sensible ou à risque ou site archéologique ou pittoresque… ) même de nouveaux espaces tels que les villes nouvelles ou industriels ou touristiques…

**Le développement durable** est unprocessus conduisant à l’amélioration du bien être des humains est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

* la prise de conscience des problèmes écologiques dès la fin des années 1960 ; causés par les activités humaines et la multiplication d’événements catastrophiques (pluies acides…)
* l’année 1972 marque le sommet des nations unies sur l’environnement humain à Stockholm, pour la première fois au niveau international sur les questions liées à l’environnement et au développement.
* En 1987, la publication du rapport notre avenir à tous dit rapport Brundtland du nom de la présidente de la commission mondiale sur l’environnement et le développement : la CMED.
* En 1992 le sommet de la terre à Rio De Janeiro, cette conférence des nations unies sur l’environnement et le développement dont s’articule l’agenda21, le plan d’action 21 ce qu’il faut faire pour 21 eme siècle qui doit concilier trois éléments majeurs :
* L’équité sociale.
* La préservations de l’environnement.
* L’efficacité économique.

Dev durable est concrétisée en vocable ville durable dont l’objectif :

-de la réhabilitation urbaine et la revitalisation économique des tissus.

-de la participation démocratique par la mise en œuvre à la réduction des factures énergétiques.

-à l’amélioration de l’isolation thermique des bâtiments.

La ville devrait recourir à des mesures de :

* Réductions de pollutions par l’usage des véhicules non polluants.
* Améliorer la zone d’activité ou industrielle en qualité environnementale.
* L’importance des ressources naturelles et renouvelables.
* D’amélioration du cadre de vie des habitants et les questions du confort et bien etre.
* L’enjeu majeur de la santé publique : qualité de l’air, l’eau, et matériaux de constructions et toutes les maladies transmissibles telle est le cas de la pandémie mondiale du virus codiv19 (que tous les acteurs à tous les niveaux sont mobilisés pour le combattre.)
* La Gestion des déchets urbains.
* Pour entamer des projets d’études d’impact, de management, de la gouvernance et éco citoyenneté et civisme.